

Bibliothèque numérique

medic@

**Maréchal d'Estrées. - Lettre du
Maréchal d'Estrées relative à la
quarantaine des équipages des
vaisseaux pendant la peste de
Marseille**

1720.
Cote : ms 5610-4

~~16 octobre 1720~~ | 16 octobre 1720.

J'ay recue, Mourieu, la Lettre
que vous m'ecrives datee du 11.

Decemois.

J'enepuise qu'aprouvez la précaution
que vous prenez de laisser deux
gavdes a ~~l'abord des vaisseaux~~ pour aller
abord des Vaisseaux qui viendront
de lieux suspecte.

Alégaud du choix que vous avez
faic de l'isle jn habiteé de mettre
pour y faire faire la quarantaine
aux Equipages des Vaisseaux
suspecte et y debaquer le
marchandise, il faut deux
conditions pour qu'il puisse etre
aprouvé, l'une que ce lieu soit
assez éloigné de la grande Terre



Pendant la partie

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

pour qu'on puisse facilement
empêcher la communication, —
l'autre que le mouillage pour les
vaisseaux y soit assez bon pour
toutes sortes de batiments, pour
qu'ils y soient en sécurité en soi-
temps. Il faut examiner cette
affaire avec les pilotes
La marine les plus expérimentés
dans le mouillage n'aiment pas
cav il ne connaît pas d'endroits
des batiments dans le
mouillage où le portement —
couvre risque de se perdre. J'attends
que vous repoussiez cet article. Je
suis, Monsieur, très parfaitement à Vou-
re Maréchal d'Estrées